



# COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay  
Tél : 04 71 07 20 80

Le Puy-en-Velay, le 18 octobre 2023

## A la découverte des institutions européennes ...

Chers parents,

Nous proposons cette année aux élèves de troisième un séjour culturel qui leur permettra de découvrir les villes de **Strasbourg** et **Bruxelles** et qui s'articule autour des institutions européennes.

**Dates : ce voyage se déroulera du 8 au 12 avril 2024.**

### **Programme :**

Visite du camp de Struthof

Visite de Strasbourg : quartier européen, le Parlement, la Cathédrale, Vieille Ville...

Visite de Bruxelles : quartier européen, la Maison de l'Histoire Européenne, la Grande Place, l'Atomium, musée de la BD...

**Logement :** Les élèves seront logés à l'hôtel ou en auberge de jeunesse.

**Le prix** de ce séjour, sur la base de 80 participants, devrait être de 500€. Nous vous communiquerons le prix exact du séjour une fois les inscriptions prises et le nombre de participants connu. Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie ou de leur comité d'entreprise.

**Assurances :** le prix du voyage n'inclut pas l'assurance Annulation.

### **Formalités :**

- Pour les élèves de nationalité française :

1 La carte européenne d'assurance maladie (demande à faire via ameli.fr en créant au préalable un compte, puis aller sur votre compte ameli dans la rubrique « Mes demandes »).

2 La Carte Nationale d'Identité (ou Passeport) des élèves de nationalité française. Il est important de faire les démarches nécessaires au plus vite si votre enfant n'a pas encore cette pièce d'identité.

3 L'autorisation de sortie de territoire (distribuée ultérieurement) accompagnée de la photocopie de la carte d'identité du parent signataire.

- Pour les élèves de nationalité étrangère :

1- un Passeport en cours de validité

2 - Deux photos d'identité du mineur

3 - Un acte de naissance du mineur en langue originale et traduit en français

4- La carte européenne à demander à la caisse d'assurance maladie

5- L'autorisation de sortie de territoire (document ci-joint) accompagnée de la photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou de la carte consulaire du parent signataire

Nous vous précisons que

- les élèves qui suivent la formation bilingue groupe B2 se verront proposer un échange linguistique avec un établissement allemand aux mêmes dates que le voyage Strasbourg – Bruxelles

- les JSP devraient avoir une proposition de séjour dans le Sud les 17 et 18 décembre 2023. Les autorisations d'accès aux bases canadiens et hélicoptères de la Sécurité Civile sont encore en attente. (proposition compatible avec l'échange et le séjour à Strasbourg)

- les élèves qui font LV2 Italien pourraient être invités à participer cette année encore à l'échange Airasca en Italie. Nous aurons confirmation de cette proposition le 6 novembre.

Nous tenions à vous partager ces informations pour que vous ayez une vision globale des propositions faites cette année en 3ème. Dans l'obligation de confirmer des options de réservation d'ici le 9 novembre 2023, nous vous demandons de rendre le coupon d'inscription au professeur principal pour le 6 novembre accompagné d'un premier versement d'un montant de 150€. Le 2ème acompte aura lieu au mois de janvier, et le solde du séjour en mars 2024.

Nous espérons que ce projet saura retenir toute votre attention et vous prions de croire, chers parents, à nos respectueuses salutations.

L'équipe pédagogique

### **Coupon à remettre au professeur principal le 6 novembre 2023**

Madame / Monsieur ..... parents de ..... inscrivons notre fils/fille au voyage Strasbourg - Bruxelles du 8 au 12 avril 2024 et donnons l'autorisation pour qu'il voyage en car. Nous réglons le premier acompte de 150€ \* par chèque (1) à l'ordre du Collège St Régis-St Michel / \* en espèces (1) (1) Rayer la mention inutile

**Signature des parents :**